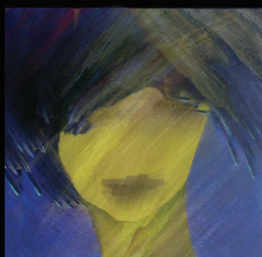


RHETORIC AND ARGUMENTATION IN THE BEGINNING OF THE XXIst CENTURY

EDITED BY

Henrique Jales Ribeiro



(Página deixada propositadamente em branco)

RHETORIC AND ARGUMENTATION IN THE BEGINNING OF THE XXIst CENTURY

EDITED BY
Henrique Jales Ribeiro



• COIMBRA 2009

COORDENAÇÃO EDITORIAL
Imprensa da Universidade de Coimbra
Email: imprensauc@ci.uc.pt
URL: http://www.uc.pt/imprensa_uc
Vendas online: <http://siglv.uc.pt/imprensa/>

CONCEPÇÃO GRÁFICA
António Barros

CAPA
José Luís Madeira (IA / FLUC)

PRÉ-IMPRESSÃO
Paulo Oliveira
[PMP]

EXECUÇÃO GRÁFICA
Sereer, Soluções Editoriais

ISBN
978-989-8074-77-5

DEPÓSITO LEGAL
????????????????????????????

OBRA PUBLICADA COM A COLABORAÇÃO DE:

FCT Fundação para a Ciência e a Tecnologia

MINISTÉRIO DA CIÊNCIA, TECNOLOGIA E ENSINO SUPERIOR Portugal



Programa Operacional Ciência e Inovação 2010
MINISTÉRIO DA CIÊNCIA, TECNOLOGIA E ENSINO SUPERIOR

UNIDADE I&D | LINGUAGEM, INTERPRETAÇÃO E FILOSOFIA

© JULHO 2009, IMPRENSA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA

CHAPTER 11

LES *ETHE*, LEUR POIDS, ET COMMENT S'EN DEBARRASSER

Christian Plantin*

RESUME: 1. À la suite notamment des travaux de R. Amossy, E. Eggs, D. Maingueneau, la notion d'*éthos* connaît un regain d'intérêt en analyse du discours. Elle a toujours été présente dans la recherche rhétorique américaine (Burke). Ducrot l'a définie comme l'identité langagière du locuteur en tant que tel; et on pourrait considérer que le concept de schématisation de Grize généralise la question de la représentation discursive des caractères.—2. Aristote traite du caractère dans plusieurs passages de la *Rhétorique*: il est défini a) comme une stratégie de l'orateur, fonctionnant comme preuve rhétorique; et b) comme un ensemble de traits psychologiques typiques de différentes classes d'auditoires. Hermogène, qui fait de l'*éthos* une des sept Catégories stylistiques du discours, a décrit par quelles techniques rhétoriques se construisent ses trois composantes: naïveté, modération, sincérité; le caractère est un style et une technique (éthopée).—3. Schématiquement, la rhétorique latine distingue dans le caractère deux composantes: d'abord une dimension émotionnelle, qui lie l'*éthos* au *pathos* en le définissant comme un affect doux (Quintilien) ou thymique; et en second lieu, une dimension morale, élaborée par la réflexion sur l'homme de bien et l'éthique du discours.—4. Les théories de l'argumentation qui postulent que seules sont valides les arguments sur les choses mêmes, rejettent toute preuve par le caractère fort, qui fonctionne comme un inhibiteur de la critique (fallacie *ad verecundiam*). L'autorité est reclassée comme preuve périphérique, et réintégrée partiellement dans la problématique de l'expertise.

Je me propose dans cette présentation de mettre en relation les notions de caractère, d'autorité et d'émotion, dans le champ de la rhétorique argumentative.

* Université de Lyon 2, 5, av. P. Mendès-France, 69676 BRON Cedex, Lyon, France.

Directeur de Recherche au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS): UMR ICAR ("Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations").

E-mail: Christian.Plantin@univ-lyon2.fr

Cette mise en relation se fera à partir d'une tradition de recherche qui part de l'ancienne rhétorique ancienne, qui est une rhétorique argumentative, définie par les traits suivants; elle est:

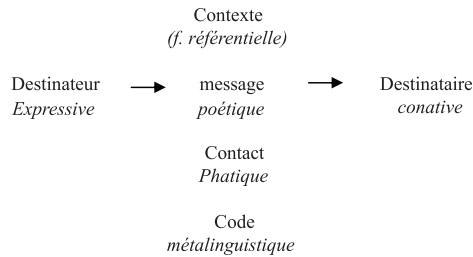
— référentielle, c'est-à-dire qu'elle inclut une théorie des indices, pose le problème des objets, des faits, de l'évidence, même si leur représentation adéquate ne peut se saisir que dans le conflit et la négociation des représentations;

— elle est probatoire, c'est-à-dire qu'elle vise à apporter sinon la preuve, du moins une meilleure preuve;

— elle est dialogique (polyphonique, intertextuelle); ses conclusions sont soutenues sous l'horizon d'un contre-discours, tenu par un opposant;

— son objet privilégié est l'intervention (institutionnelle) planifiée.

Globalement, elle manipule toutes les dimensions du discours, que l'on peut rapporter à l'inusable schéma de Jakobson:



Le discours rhétorique argumentatif cherche à agir sur le destinataire (fonction conative), par un discours informé par un logos (fonction référentielle); il a une dimension *expressive*: il est animé par un *éthos* et un *pathos*. Rien n'interdit de voir dans le discours éloquent une manifestation de la fonction poétique.

Cet exposé présentera de nombreuses citations d'auteurs qui s'inscrivent dans cette tradition de recherche. Les rapports d'une discipline à son histoire sont toujours un peu délicats: on se réjouit des "revivals" et des nouveaux départs, ou on préfère mettre en relief les "ruptures épistémologiques", interprétées comme des garanties de progrès et de scientificité. Il est possible d'étudier l'argumentation en la coupant de son histoire (comme le font par exemple les recherches en informatique sur le raisonnement défaisable); la politique adoptée ici est différente, elle consiste simplement à admettre que les idées justes n'ont pas d'âge, mais qu'elles peuvent connaître des développements.

Le §1 revient sur le mot d'*éthos* et les mots de la même famille en français, pour se demander si, en jouant sur les deux sens du mot *éthique*, les recherches sur l'*éthos* doivent être élargies jusqu'à englober l'éthique du discours. À la suite des travaux d'Amossy (1999), le §2 tente de problématiser les trois dimensions que l'on s'accorde à reconnaître à l'*éthos*: réputation, *éthos* discursif explicité, *éthos* discursif implicite. La recherche sur l'*éthos* est une voie du retour de la stylistique dans l'étude du discours; le §3 présente la "machine discursive" mise au point par Hermogène le rhéteur, et ses techniques de construction stylistique de l'*éthos*. À partir de la question des *éthè* de l'auditoire, les §4 et §5 proposent un rapprochement global de la question de l'*éthos* avec la théorie de la schématisation de Grize. Toujours dans cette même perspective d'établir des liens entre différentes approches de l'argumentation ou différentes composantes de l'acte d'argumenter, le §6 pose le problème de la

nature pathémique de l'*éthos*, qui peut être vue comme une humeur, le *pathos* étant de l'ordre de l'émotion. Enfin, le §7 fait un lien entre la prééminence accordée à l'*éthos* en rhétorique et la critique de l'autorité en argumentation: contre l'*éthos* envahissant, et comment s'en débarrasser.

1. L'ETHOS: LE MOT ET LES CHOSES

1.1. Les mots grecs

Le mot *éthos* (graphie française courante, pl. *éthè*) provient du grec ancien. Le grec connaissait deux substantifs *éthos*. Le mot grec *éthos* qui intéresse la rhétorique et la philosophie avait deux significations:

I. *Au pl.* Séjour habituel, lieux familiers, demeure. en parlant d'animaux: écurie, étable, repaire, nid. [...]

II. Caractère habituel, d'où la coutume, l'usage; la manière d'être ou habitude d'une personne, son caractère; [...] *par extension*, mœurs. (Bailly 1901/1955, art. "éthos")

C'est ce terme qui est employé en rhétorique pour désigner "[l']impression morale (produite par un orateur)" (*ibid.*).

À côté de ce substantif *éthos*, existent en grec:

— *éthopoiia*, substantif: "peinture de mœurs ou de caractère";

— *éthicos*:

a/ Comme adjectif, il se dit de ce "qui concerne les mœurs, moral, *par opposition* à... intellectuel" (Arist. *Nic.*, 1,13,20), mais aussi de ce qui concerne les "mœurs oratoires" (Bailly).

b/ Comme nom, il désigne la philosophie morale.

1.2 Les mots français: *éthos*, *éthique*, *éthopée*, *éthologie*

On trouve en français:

— Le substantif *éthos*, utilisé en rhétorique;

— le substantif *éthopée*, également utilisé en rhétorique (voir §4);

— le substantif *éthologie*, "science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel" (Rey 1992/1998, art. "éthologie");

— le substantif *éthique* (philosophie morale) provient du "calque latin féminin pluriel *ethica*, qui lui-même est emprunté au grec" (*ibid.*).

1.2.1 De l'éthique à l'éthique?

On a donc en français une famille de termes étymologiquement apparentés, où l'*éthos* de la rhétorique voisine avec l'*éthique* (philosophie morale). Il n'y a pas de

scandale à employer *éthique* en rhétorique pour renvoyer aux mœurs oratoires (“preuves éthiques”), comme un dérivé d’*éthos*.

Mais l’identité des mots introduit un problème formidable: faut-il élargir la problématique de *l’éthos* – l’image de soi dans le discours, pour emprunter les termes de Ruth Amossy (1999) –, à la problématique de *l’éthique du discours*? En d’autres termes, si l’on n’est pas allergique au langage pseudo-psychanalytique, quel est le rapport entre *l’image qui est donnée du moi* et *l’image qui est donnée du surmoi* dans le discours?

Le problème est intéressant car, toujours en défaut sur la question de la vérité (elle traite du disputé, donc du “simili-vrai”), la rhétorique peut se rattraper sur la morale, en faisant peser sur le locuteur la charge d’assumer l’être de “l’homme de bien”, et on se trouve engagé dans la problématique de l’orateur “vir bonus dicendi peritus”, selon la définition de Caton l’ancien. On remarque que Perelman propose une autre stratégie, qui consiste à faire peser le poids du vrai ni sur l’orateur, ni sur la réalité, mais sur l’auditoire universel.

2. L’ETHOS EN RHETORIQUE ARGUMENTATIVE: STRATEGIES DE PRESENTATION DE SOI

Présentation de soi: ce titre est emprunté à Erving Goffman. On pourrait distinguer deux étapes, la production et le produit; d’une part, la *présentation de soi*, comme production de soi, étape active, stratégiquement gérée, et de l’autre le produit, *l’image de soi*, donnée dans le discours et reconstituable par l’analyste, aux risques et périls de l’interprétation.

2.1 Aristote: l’effet conjugué du discours et la réputation

Aristote traite du caractère (*éthos*) dans deux passages essentiels de la *Rhétorique*, d’une part l’auto-fiction que constitue la construction de la face qu’il entend présenter au public ou *l’éthos propre*; et d’autre part la fiction que constitue *l’éthos de son public*, la conception a priori qu’il peut se faire de son auditoire. Nous traiterons de *l’éthos* comme fiction du public infra, §4; *l’éthos* comme “auto-fiction” stratégique de l’orateur, fonctionne comme preuve rhétorique “technique”.

L’éthos comme auto-fiction renvoie à un des trois types d’arguments (*pistis*, preuve, moyen de persuader), destinés à produire la persuasion. Schématiquement, on dira que les preuves *logiques*, logico-discursives, information et argumentation, sont d’une part, menacées par l’ennui et l’incompréhension, d’où la nécessité de fournir aux auditeurs des indices périphériques de vérité: ce sera la fonction de *l’éthos*; d’autre part, elles ne suffisent pas à déclencher le “passage à l’acte”, d’où le recours au *pathos*.

La *Rhétorique* introduit un premier concept d’*éthos* comme suit:

Il y a persuasion par le caractère, quand le discours est ainsi fait qu’il rend celui qui parle digne de foi. Car nous faisons confiance plus volontiers et plus vite

aux gens honnêtes sur tous les sujets plus bonnement, et même résolument sur les sujets qui n'autorisent pas un savoir exact et laissent quelque place au doute; il faut que cela aussi soit obtenu par l'entremise du discours et non en raison d'une opinion préconçue sur le caractère de celui qui parle. *On ne saurait dire en effet, comme quelques techniciens qu'au regard de la technique l'honnêteté de celui qui parle ne concourt en rien au persuasif.* Bien au contraire: le caractère constitue, pourrait-on presque dire, un moyen de persuasion tout à fait décisif. (Aristote 2007: 1356a; p. 126)

2.2 *Ethos* technique et *éthos* non technique

La nouvelle traduction de la *Rhétorique* par Pierre Chiron qui vient d'être citée accompagne la phrase que nous avons soulignée de la note "texte peu satisfaisant". La discussion porte sur la relation entre ce qui est "obtenu par l'entremise du discours" et ce qui est la conséquence d'une "opinion préconçue". La traduction de Ruelle proposait de les conjuguer et non pas de les opposer: "Il faut d'ailleurs que ce résultat soit obtenu par la force du discours et non pas *seulement* par une prévention favorable à l'orateur." (Aristote 1882: II, 4, je souligne). Il me semble que le "bien au contraire" de la traduction de Chiron va dans le même sens.

Cette distinction renvoie en fait à l'opposition technique/non technique. L'effet éthique "obtenu par l'entremise du discours et non en raison d'une opinion et non en raison d'une opinion préconçue sur le caractère de celui qui parle" correspond à une preuve (moyen de persuasion) *technique*. Dans le second cas, celui de l'effet de persuasion obtenu en raison d'une "opinion préconçue", l'effet éthique est produit de manière *non technique*.

Ce vocabulaire est pour nous peu parlant. Sont définies comme *techniques* les preuves ou moyens de persuasion rhétoriques (*logos, éthos, pathos*); sont *non techniques* les autres preuves, celles qui relèvent de la technique juridique:

Entre les preuves, les unes sont extra-techniques, les autres techniques; j'entends par *extra-techniques* celles qui n'ont pas été fournies par nos moyens personnels, mais étaient préalablement données, par exemple les témoignages, les aveux sous la torture, les écrits et autres du même genre; par *techniques*, celles qui peuvent être fournies par la méthode et nos moyens personnels. Il faut par conséquent utiliser les premières, mais inventer les secondes. (Aristote 2007: I, 1355b35, mis en italique par moi).

Quintilien ajoute les précédents, les rumeurs et les serments à la liste d'Aristote (Quintilien 1975: V, 1, 1). La preuve par excellence dans le domaine judiciaire est apportée par le *témoignage*. Les *serments* pour les citoyens, la *torture* pour les esclaves sont des moyens censés assurer sa véracité.

Un point très important sur cette question, du technique et du non technique a été effectué par Gerardo Ramírez Vidal, dans son ouvrage sur *La Retórica de Antífona*. La rhétorique est née dans le cadre judiciaire. Or pour certains procès on ne dispose d'aucun d'éléments de preuve factuelle, en particulier, sans document ni témoin qui

permettraient de trancher. C'est dans ces derniers cas qu'on a recours aux preuves rhétoriques. Mais dans le cas courant, ce sont les preuves matérielles, dites "non techniques", qui fondent la décision judiciaire: "Cuando uno de los litigantes poseía pruebas no técnicas, el asunto resultaba claro para los jueces, y no había necesidad de muchas palabras." (Vidal 2000: 56) La preuve dite *non technique* est de toute évidence essentielle dans le domaine judiciaire. La notion de preuve *technique* renvoie donc à un cas tout à fait spécial, où tout document légal, tout indice matériel, tout témoignage ferait défaut, comme c'est le cas lors de la scène des fameux comiques Tisias et Corax.

Tout ceci peut paraître très lointain. Cependant, l'enjeu est clair lorsqu'il s'agit de définir un tant soit peu l'objet de l'étude du discours argumentatif. Très schématiquement: cette étude doit-elle prendre pour objet *le discours seul*, et l'on ne s'intéressera alors qu'aux manifestations de phénomènes de langue, ou bien *le discours dans son fonctionnement global*, et la grammaire devra être accompagnée d'une encyclopédie, permettant à l'analyse d'intégrer les savoirs contextuels?

2.3 Reprises de la notion d'*éthos* en linguistique et en analyse du discours

À l'époque contemporaine cette distinction entre divers modes de présence de la personne à son discours, fondée sur l'idée d'un sujet divisé par la langue, a été retravaillée et a connu une fortune immense. C'est en particulier un point où se noue le contact entre études du discours argumentatif et études littéraires en narratologie, qui opposent l'auteur et le narrateur, le lecteur réel et le lecteur implicite (Amossy 1999).

a/ Une face construite "par l'entremise du discours"

Ducrot intègre cette notion d'*éthos*, et cite le terme à titre d'illustration, dans sa théorie de la polyphonie énonciative. *L'éthos technique* est un attribut du "locuteur en tant que tel" (opposé au locuteur tel que le désigne le pronom *je*, et au sujet parlant) (Ducrot 1984: 200):

dans ma terminologie, je dirai que *l'éthos* est attaché à L, le locuteur en tant que tel: c'est en tant que source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne en revanche, [...] l'être du monde, et ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie de la rhétorique dont je parle. (201)

b/ Une face correspondant à une "opinion préconçue sur le caractère de celui qui parle"

À côté de cet élément intra-discursif constitutif du "caractère moral" (*éthos*) de l'orateur, Aristote introduit un élément extra-discursif, antérieur au discours, de l'ordre

de la réputation, du prestige, voire du charisme. Cet *éthos* “pré-jugé” est également appelé l’*éthos* “préalable” par R. Amossy:

On appellera donc *éthos* ou image préalable, par opposition à l’*éthos* tout court (ou *éthos* oratoire, qui est pleinement discursif), l’image que l’auditoire peut se faire du locuteur avant sa prise de parole. [...] L’*éthos* préalable s’élabore sur la base du rôle que remplit l’orateur dans l’espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir) mais aussi sur la base de la représentation collective ou du stéréotype qui circule sur sa personne. [...] En effet, l’image que projette le locuteur de sa personne fait usage de données sociales et individuelles préalables, qui jouent nécessairement un rôle dans l’interaction et ne contribuent pas peu à la force de la parole. (Amossy 2000: 70)

En ce sens, on peut parler d’un *éthos* “pré-discursif” (Maingueneau), ou “préalable”. Cet *éthos* ne peut être dit “pré-discursif”, qu’au sens de “préexistant à tel acte de parole particulier”. Cette autorité est fondée sur de la parole, imbibée de parole, comme toute forme d’activité humaine.

c/ Une face construite par “ce que l’orateur dit de lui-même”

Ducrot introduit un troisième élément, intra-discursif:

ce que l’orateur pourrait dire de lui-même en tant qu’objet de l’énonciation (1984: 201).

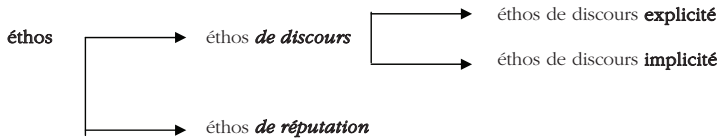
Le locuteur thématise sa personne: “Moi aussi j’ai dû travailler pour gagner ma vie”. Ce que le locuteur choisit pour le thématiser, ces éléments explicites d’auto-portrait sont bien distincts de ce qu’il peut révéler indirectement sur lui-même. Ce n’est pas la même chose d’avoir un accent et de dire “Oui, j’ai un accent et j’en suis fier”.

En situation argumentative, les participants valorisent systématiquement leurs personnes et leurs actes, afin de se légitimer. Les exigences de cette situation priment sur les principes de politesse linguistique, notamment sur le “principe de modestie” (voir Plantin 1995).

2.4 Problèmes et orientations

- Le concept d’*éthos* comme pur être de langage est un cas limite. La définition aristotélicienne, reprise par Ducrot, de l’*éthos* propre, pur produit du discours, vaudrait pour quelqu’un (1°) qu’on n’a jamais vu, ni à la télévision ni dans la vie réelle, (2°) qu’on n’a jamais entendu parler (3°) dont on n’a jamais entendu parler, et (4°) qui s’exprime dans une situation sur laquelle on n’a aucune information. Dans tous les autres cas, interviennent la réputation, l’histoire conversationnelle, tous les discours et les actes connus de la personne, etc. Ce qui doit évidemment être pris en compte si l’on souhaite traiter de la persuasion autrement que sur le mode désengagé de “l’intention de persuader”.

- L'impact éthique du discours est la résultante précaire de trois forces:



On aboutit à une opposition forte entre deux modes de construction de l'*éthos*: un *éthos* explicite, déclaratif et un *éthos* implicite, inférable à partir d'indices discursifs. Les deux peuvent être contradictoires, comme ils peuvent l'être avec la force de la réputation/des préjugés constitués sur la personne. Globalement, la construction et la gestion et la réparation d'image sont du domaine de l'activité professionnelle des agences de communication, pour lesquelles tout comme les humains, les produits ont des images (cf. §5).

- Il faudrait distinguer systématiquement le point de vue de la production et celui de la réception. Le point de vue de la rhétorique est celui de la *production*; il s'agit pour l'orateur d'optimiser l'effet éthique du discours, par un calcul pour lesquels réputation, éthos inféré, éthos déclaré sont des ressources. Pour lui, tout c'est une affaire toute d'exécution. Ce qui se passe du point de vue de la *réception* est également une question empirique, qui relève de l'étude d'impact du discours; il ne semble pas qu'on ait beaucoup progressé sur ce point. L'analyste est dans une posture difficile, dans la mesure où son éthique professionnelle lui interdit de faire passer pour analyse objective ce qui n'est qu'une manifestation subjective de ses préférences politico-sociales, comme de ses aversions ou de ses penchants personnels.

- La notion a été mise au point dans le champ de la rhétorique argumentative; elle peut être utilisée pour désigner, de façon générale, l'image qu'une personne donne d'elle-même à partir de son discours ordinaire (Kallmeyer 1996), son identité discursive. Ce processus de généralisation est typique de certaines théories modernes de l'argumentation, comme celle de l'argumentation dans la langue ou de la logique naturelle.

Cette généralisation de l'*éthos* s'accompagne de sa naturalisation. Le concept cesse d'être une catégorie de l'action stratégique rhétorique pour devenir une catégorie descriptive, applicable à toute forme de discours. On perd l'élément fonctionnel spécifique de l'*éthos* rhétorique: il s'agit d'utiliser l'image. *Éthos*, *pathos* et *logos* sont des concepts stratégiques, considérés comme manipulateur par la personne guidée par d'autres intérêts ou qui n'est pas dans le coup.

L'*éthos* est constitué par un ensemble de traits affichés par le locuteur, projetés par le locuteur dans son discours, consciemment ou inconsciemment. La rhétorique les rend conscients. Lorsqu'on passe à la rhétorique généralisée de la parole coupée des intentions stratégiques du locuteur, on perd cet élément essentiel de calcul.

- L'*éthos* aristotélicien est un éthos intra-communautaire recherchant la conviction en se coulant dans l'autorité du consensus majoritaire. Il existe d'autres postures éthiques mises en œuvre par des rhétoriques de rupture établissant des autorités minoritaires "*je suis différent de vous tous... j'apporte une nouvelle parole... oui c'est une folie*".

- L'*éthos* persuade, ou dissuade, par empathie ou antipathie, dans le jeu des mécanismes de transfert et de contre-transfert. Peitho, compagne d'Aphrodite est déesse de la séduction et de la persuasion. Pour les théories monologiques-rhétoriques de l'argumentation, adhérer à un discours est, toujours, au fond, s'identifier à son porteur. L'argumentation serait, au fond, séduction, au risque d'une perte du *logos* et du réel. Le *Traité de l'argumentation* fonde sa définition de l'argumentation sur la notion de persuasion, mais propose un étrange concept de "communion", dont on voit bien quelle logique l'a produit. L'orateur veut persuader un auditoire, donc, en fonction de cet auditoire, il se présente (*éthos*); il fait ses choix d'objets (*logos*); il s'émeut pour émouvoir (*pathos*): on peut alors se demander qui, en fin de compte, a absorbé qui, qui s'est identifié à qui? La problématique de la persuasion se transforme dans ces stratégies de miroir en auto-persuasion, définitivement prise aux pièges du Même, en l'occurrence l'"in-group" des rhéteurs-rhétoriciens, qui jouent à se persuader les uns les autres.

L'approche dialogale de l'argumentation, qui introduit une pluralité d'actants dans le jeu argumentatif, complexifie un peu cette situation d'hypnose par la parole: s'identifier certes, mais à qui? au Proposant, à l'Opposant ou au Tiers? au dernier qui parle? ou bien regarder un peu de quoi il s'agit?

- La réflexion sur la structure "splitée" de l'*éthos* doit être rapporté au courant général qui traite de la division du sujet en linguistique et la non-coïncidence des différents êtres de discours: *sujet parlant, locuteur, énonciateur* de Ducrot; *author, animator* et *principal* de Goffman (1987: 154sv, 173sv); auteurs des actes phonétique, phatique et rhétorique d'Austin. En outre, il faut mettre en relation ces divisions avec des structures de réception un peu plus complexes que le concept massif d'auditoire qui nous a été légué par la rhétorique. Là encore, Goffman montre la voie avec ses distinctions entre différents formats de réception *ratified participants* (*addressed* ou *unaddressed*) opposé aux *bystanders* (*overhearers* ou *eavesdroppers*).

Enfin, comme nous y avons déjà fait allusion, cette division du sujet nous rappelle la psychanalyse, qui prétend diagnostiquer et traiter ses patients à partir d'indices de discours. Qu'en est-il des images du moi, du surmoi et du "ça" dans le discours? – à moins qu'il ne s'agisse pas d'images, mais irréductiblement d'êtres de discours.

- L'*éthos*, c'est l'homme – et l'homme, c'est le style. Si l'on cherche une méthode systématique pour étudier l'*éthos*, on rencontre la stylistique.

3. COMMENT SE CONSTRUIT L'ETHOS? HERMOGENE ET LES CATEGORIES STYLISTIQUES DU DISCOURS

Quintilien note ainsi l'efficacité d'un "effet de style" lié au choix du vocabulaire qui doit être considéré comme un effet éthique: "Les mots archaïques n'ont pas seulement pour eux des garants importants; ils apportent au style une certaine majesté qui n'est pas sans charme: ils ont en effet, l'autorité du temps [...]" (Quintilien 1975: I, 6, 39). Le locuteur s'approprie l'autorité du mot qu'il énonce. L'être de langage "effet du discours lui-même" est construit à partir de traits de tous niveaux linguistiques: la voix, puissant vecteur d'attraction / répulsion, les usages lexicaux, la syntaxe, la manière de bafouiller, le type de plaisanteries, etc.

Les pratiques argumentatives permettent les mêmes inférences sur le caractère: celui qui fait des concessions est un modéré/un faible, celui qui n'en fait pas est droit/sectaire, celui qui fait appel aux autorités est dogmatique, celui qui utilise les arguments par la conséquence est un pragmatique, celui qui réfère son discours à la nature des choses et à leur définition est un néo-conservateur.

On peut se servir de ces inférences éthiques pour construire le locuteur, mais aussi pour le déconstruire (ce qui est tout de même beaucoup plus amusant pour l'analyste).

Le lien avec la stylistique est fait explicitement dans l'*Art rhétorique* d'Hermogène de Tarse. Hermogène fait de l'éthos une des sept *Catégories stylistiques du discours* et décrit par quelles techniques se construisent ses composantes: "la naïveté, la modération, la sincérité et la sévérité". La situation de référence est la parole publique, tribunal ou assemblée.

Hermogène de Tarse a vécu au 2^e siècle de notre ère. Il est un peu moins connu qu'Aristote, mais son œuvre est d'une importance essentielle pour la théorie rhétorique. Elle est constituée de cinq traités. Ces traités sont des machines discursives, des machines à fabriquer des discours qui procèdent par division et recombinaison. C'est leur grand intérêt, qu'il n'est pas possible de développer dans le cadre d'un bref exposé, mais on peut s'en faire une idée sur le cas qui nous occupe, celui de l'éthos. Je suivrai pour cet exposé les commentaires de Patillon, traducteur et commentateur d'Hermogène (Patillon 1988):

- I. Exercices préparatoires
- II. Les états de cause
- III. L'invention
- IV. *Les catégories stylistiques du discours* (je souligne)
- V. La méthode de l'habileté

Patillon attribue les traités (1) et (4) à un "Hermogène le rhéteur", distinct d'Hermogène le sophiste. La question de l'éthos est développée dans le traité consacré aux "Catégories stylistiques du discours". Ces catégories sont sept:

- IV. *Les catégories stylistiques du discours*
 - (1) la clarté
 - (2) l'autorité et la grandeur
 - (3) l'élégance et la beauté
 - (4) la vivacité
 - (5) l'éthos
 - (6) le discours sincère
 - (7) l'habileté

Hermogène fait de l'éthos une des catégories stylistiques du discours; il y a des discours *avec ou sans 'éthos'*; et il peut y avoir *un peu ou beaucoup d'éthos* dans un discours donné.

Enfin, la catégorie de l'*éthos* est elle-même constituée de quatre composantes:

- la naïveté, la saveur, le piquant
- la modération
- *la sincérité*
- la sévérité

On comparera avec les qualités de sagesse, d'expertise et de bienveillance dont se compose l'*éthos* aristotélicien. Enfin, la composante "sincérité" de l'*éthos* se construit par les moyens techniques suivants:

- un *sentiment*: "les pensées propres à la sincérité sont les pensées indignées" (Patillon 1988, 261);
- une *méthode* de gestion générale du discours, en particulier de ce qui thématise et ce qui suggère sur une base indicielle;
- l'emploi de *mots* de la sincérité, "ceux de la rudesse et de la véhémence";
- l'emploi de *figures*:
 - l'apostrophe; l'apostrophe interrogative;
 - le démonstratif péjoratif;
 - l'embarras:
 - la réticence [gr. *aposiopèse*];
 - la manifestation du doute, l'hésitation, l'aporie [gr. *diaporésis*;
lat. *dubitatio, addubitatio*] – en utilisant ce que nous appellerions;
 - les boucles énonciatives;
 - la correction avec amplification;
 - les figures de l'interrogation;
 - le commentaire personnel; la suspension du discours.

Conclusion:

On soulignera le fait que les figures de l'*élocutio* servent la construction de l'*éthos*, donc l'argumentation en général. On mesure la distance avec les rhétoriques post-ramusiennes où l'invention est divorcée de l'élocution.

Enfin, un terme comme "embarras" désigne clairement un état émotionnel (cf. §6 infra). L'*éthos* se construit sur l'émotion, et l'opposition de l'*éthos* au *pathos* est purement scolaire.

4. LES *ETHE* DE L'AUDITOIRE: DE L'AUTO-FICTION A LA FICTION

Aristote traite de l'*éthos* en deux moments de la *Rhétorique*, lors du bref passage déjà cité, et après les chapitres consacrés aux émotions:

Étudions après cela les caractères (*éthè*), à savoir ce que sont les gens en fonction des passions (*pathè*), des dispositions (*hexeis*), des âges et des conditions de fortune (Aristote 2007: 1388b 31).

Il s'agit ici d'idéaux-types de caractères, qui classent et caractérisent les humains:
— selon les âges: la jeunesse/la vieillesse/la maturité:

tels sont les caractères des jeunes gens et des vieillards. Puis donc que tous les hommes accueillent les discours conformes à leur propre caractère et les gens qui leurs ressemblent, il n'est pas difficile de voir comment il faut se servir des discours pour donner cette apparence à soi-même et à ses paroles. (Aristote 2007: II, 13; p. 94)

— selon la fortune: les nobles, les riches; les puissants, et les chanceux.

Trois remarques:

- La question des *éthè* de l'auditoire établit un nouveau lien entre argumentation et littérature; littérature des "Caractères", en premier lieu ceux de Théophraste, mais d'une façon générale littérature des portraits de mœurs; nous sommes passés de l'*éthos* à l'*éthopée*. On n'est plus dans le domaine de l'auto-fiction mais dans celui de la fiction tout court. Cet *éthos* fictionnel articule l'*éthos* en action et en paroles on décrit les actions de l'Avare – on reproduit ses discours. C'est pourquoi les auteurs anciens liaient l'*éthos* à la comédie, alors que le pathos renvoyait à la tragédie.¹

- Par rapport aux trois statuts distingués pour l'*éthos* du locuteur, *éthos* montré (reconstruit par inférence à partir d'indices langagiers, ou, plus généralement sémiotisés), *éthos* thématiqué, et *éthos* de réputation, on voit qu'ici il s'agit du dernier type, la réputation n'étant plus celle d'une personne mais d'un groupe: on sait que les vieux sont comme ça.

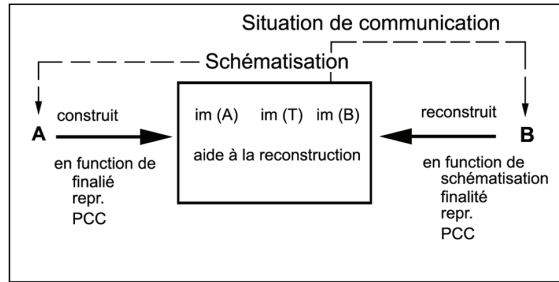
On pourrait suggérer que *le publics a aussi un 'éthos' montré*, qu'il peut se manifester par ses réactions au discours qu'on lui propose: éthos de jeunes, de vieux, de professeurs, de gens de pouvoir, de riches...

- Ce souci de l'*éthos* du public est celui d'adaptation à l'auditoire. Il sera considéré comme suspect de fallacie par les théories normatives de l'argumentation: on ne parle pas à *tel auditoire*, on parle *en vérité*.

5. GRIZE: SCHEMATISATION DE SOI, DE L'AUTRE ET DU RESTE

Le locuteur se construit dans son discours son image, et celles de bien d'autres choses. Il y a une construction stratégique de tous les "objets de discours", pour reprendre la terminologie de Grize: images de l'opposant, du juge, du public, du suspect, des témoins, de tous les protagonistes de la cause. La thématique de l'*éthos* débouche sur celle de "schématisation" proposée par Grize. Le schéma suivant est profondément rhétorique.

¹ "Ce que les Grecs appellent *pathos*, et que nous, nous appelons proprement *adfectus*, est d'un caractère tout opposé, et, pour marquer au plus près leur différence, je dirai que l'*éthos* s'assimile plutôt à la comédie et le pathos à la tragédie. Le *pathos* tourne presque tout entier autour de la colère, la haine, la crainte, l'envie, la pitié." (Quintilien 1975: VI, 2, 20; p. 28-29)



A = locuteur; B = interlocuteur

T = Thème

Im(A) Im (T) Im(B) = Image de A, de B, du thème
(Grize 1990: 29)

6. MORES: L'ETHOS COMME AFFECT DOUX

Schématiquement, la rhétorique latine distingue dans le caractère deux composantes: d'abord une dimension émotionnelle, qui lie l'*éthos* au *pathos* en le définissant comme un affect doux (Quintilien) ou thymique; et en second lieu, une dimension morale, élaborée par la réflexion sur l'homme de bien et l'éthique du discours (liée à l'*éthos* réputation: une façon avoir une bonne réputation, on peut tenter de passer pour un homme de bien en étant effectivement vertueux).

Les latins pensent l'acte oratoire non plus en terme de propriété du discours, mais en terme de tâches assignées à l'orateur: "Les effets à obtenir sont, à mon avis du moins, au nombre de trois: instruire l'auditoire, lui plaire, l'émouvoir vivement." (Cicéron, *Brutus*, §185; p. 64). Instruire correspond au *logos*, émouvoir au *pathos*, mais, si plaire renvoie évidemment à l'*éthos*, c'est en soulignant clairement sa dimension affective, pathémique: par le *pathos*, on s'insinue dans les bonnes grâces du public.

Cicéron donne une description de l'action oratoire dans laquelle la schématisation des *mores* de l'orateur est mise strictement en parallèle à celle des *mores* de son client ou de leur adversaire (soulignés); d'autre part, les termes utilisés marquent la dimension affective de l'*éthos* (mis en italique par moi):

182. Il importe donc beaucoup au succès de la cause que soient mis en lumière favorable les mœurs [mores], les principes, les faits et gestes, la conduite de l'orateur et de son client, inversement en lumière défavorable ce qui concerne l'adversaire sous tous ces rapports, et que l'on incline le plus possible les dispositions des juges à la *bienveillance* envers soi-même comme envers celui qu'on défend. Or ce qui nous concilie la *bienveillance*, c'est la dignité de notre caractère, ce sont nos actions louables, la considération qu'inspire notre vie: toutes choses qu'il est plus facile d'embellir lorsqu'elles existent, que de les feindre quand elles n'existent pas. D'autres qualités ajoutent chez l'orateur à l'effet produit: la *douceur* de la voix, l'air du visage, l'*aménité* de la parole, l'impression que, s'il se livre à une attaque un peu vive, c'est à *regret* et par devoir. Il est très utile de donner des marques d'une

humeur facile, d'une âme généreuse, bonne, *sensible, reconnaissante, à l'abri des désirs cupides*. Tout ce qui indique la droiture, la modestie, *un caractère exempt d'aigreur et d'acharnement*, ennemi des procès et de la chicane, attire la bienveillance et indispose contre ceux où ces qualités sont absentes. Aussi aura-t-on soin d'imputer à ses adversaires les défauts opposés. [...]

184. [...] Tel est l'effet d'une certaine manière de sentir et de dire que le caractère de celui qui parle se reflète dans ses paroles. Un heureux choix de pensées et d'expressions, soutenu par une action *douce*, où se devine la *facilité d'humeur*, offre l'image de la droiture, des bonnes mœurs, de la vertu.

La différence avec l'éloquence du *pathos* est clairement soulignée:

185. A cette éloquence il faut en joindre une autre très différente, dont les ressorts touchent et entraînent les cœurs; alors vous voyez les juges tour à tour haïr ou aimer, vouloir la perte ou le salut de l'accusé, craindre ou espérer, éprouver de la sympathie ou de l'aversion, de la joie ou de la tristesse, de la pitié ou le désir de punir, ou d'autres sentiments analogues, bref tous les mouvements en rapport avec ces diverses passions de l'âme humaine. (Cicéron, *De Oratore*, §185; p. 79-81)

Pratiquement, *éthos* et *pathos* représentent deux modalités d'un même travail sur les affects:

Il y a en effet deux choses qui bien traitées par l'orateur rendent l'éloquence admirable. L'une, que les Grecs appellent "éthique", est appropriée aux tempéraments, aux mœurs et à toute la conduite de la vie; l'autre, qu'ils nomment "pathétique", sert à troubler et exciter les cœurs et c'est en elle que triomphe l'éloquence. La première est affable, plaisante, propre à nous concilier la bienveillance; l'autre est violente, enflammée, impétueuse, elle arrache le succès, et quand elle est emportée comme un torrent, il n'y a pas moyen de lui résister. (Cicéron, *Orator*, 37, 128)

Quintilien traite de l'*éthos* et des émotions au livre VI de l'*Institution Oratoire*. Il comprend *pathos* comme une "émotion vive", soit une émotion, et *éthos* comme une "émotion calme et mesurée", soit une humeur, tout en soulignant bien le rapport de l'*éthos* aux mœurs (*mores*):

8. Or les sentiments, comme nous le savons selon l'antique tradition, se répartissent en deux classes: l'une est appelée par les Grecs *pathos*, terme que nous traduisons exactement et correctement par *adfectus*, l'autre, *éthos*, terme pour lequel, du moins à mon avis, le latin n'a pas d'équivalent: il est rendu par *mores* et, de là vient que la section de la philosophie nommée éthique (éthique) a été dite *moralis*. 9. [...] des écrivains plus prudents ont préféré exprimer l'idée plutôt que de traduire le mot en latin. Par conséquent, ils ont rendu ceux – ci par "émotions vives" et ceux-là par "émotions calmes et mesurées": dans une catégorie, il s'agit d'un mouvement violent, dans l'autre doux; enfin, les premières commandent, les dernières persuadent; les unes prévalent pour provoquer un trouble, les autres pour

incliner à la bienveillance. 10. Certains ajoutent que l'*éthos* est un état continu, le pathos un état momentané. (Quintilien 1975: VI, 2, 8; p. 25)

De ces citations, on retiendra, d'une part, que l'*éthos* a une composante pathémique; en conséquence, on a une nouvelle raison pour considérer l'énumération "*éthos, pathos, logos*" comme scolaire.

7. L'ARGUMENTATION: SECOUER LE JOUG DE L'ETHOS

La problématique de l'*éthos* s'est développée dans le cadre des études rhétoriques du discours. Les études d'argumentation ont sélectionné dans la tradition une autre ligne de réflexion, portant sur l'autorité dans le discours. Il n'est pas possible de discuter en détails le traitement de l'autorité en argumentation; nous nous limiterons à souligner une différence considérable dans la position du problème.

Il faut d'abord souligner que le concept d'autorité est redéfini et discuté dans tous les champs des sciences humaines, en relation avec la soumission et en opposition avec la ou les libertés. Des études majeures sur le thème de l'autorité, du pouvoir et du totalitarisme ont marqué le siècle dernier: en psychologie particulièrement depuis les retentissantes expériences de Stanley Milgram sur la "soumission à l'autorité";² en philosophie, avec l'étude de la "personnalité autoritaire" de Theodor Adorno³ ou l'étude du "système totalitaire" d'Hannah Arendt;⁴ ou en sociologie avec Max Weber,⁵ et les fameuses distinctions entre les différentes catégories d'autorité/légitimité, qui sont passées dans la pensée commune: autorité traditionnelle, charismatique, et rationnelle-légale. La problématique de l'autorité engage l'étude du discours dans une réflexion pluridisciplinaire sur les plans *épistémique* (conditions d'acceptabilité non vériconditionnelles des énoncés); *de l'influence sociale*, (gestion des pouvoirs dans le discours); *interpersonnel* (sur les manifestations et effet sur l'interaction des positions hautes/basses des interactants).

Dans le face à face, l'autorité "éthique" donne un fondement au discours, de la force aux arguments de tous ordres, mais elle ne constitue pas un argument à proprement parler.⁶ Participant de l'autorité charismatique liée à l'individu, elle établit un pouvoir de la personne "à caractère fort" sur son interlocuteur: "Il l'a dit, je l'ai cru". Le positionnement implicite de l'*éthos* rend ce mode d'autorité très difficile à mettre en cause. Il n'est pas accessible à la réfutation *ad hominem*,⁷ et il invite à l'attaque sur la personne (*ad personam*), universellement proscrite; on pourrait dire que l'affichage éthique dans le discours pousse l'opposant à la faute.

² Milgram 1974.

³ Adorno 1950/2007.

⁴ Arendt 1951/1972.

⁵ Weber 1921/1997.

⁶ Car il ne respecte pas la condition propositionnelle: l'argument doit être constitué "indépendamment" de la conclusion.

⁷ Qui montre que l'interlocuteur se contredit.

En conséquence, pour les théories de l'argumentation qui postulent que seules sont valides les arguments sur les choses mêmes, l'*éthos* n'est ni plus ni moins qu'une forme d'emprise émotionnelle, une tentative fallacieuse d'intimidation de l'opposant, cherchant à inhiber la libre critique. Le récepteur doit se libérer méthodiquement de cette emprise, s'il veut avoir quelques chances d'avancer vers la vérité.

Locke a proposé sous le nom de fallacie *ad verecundiam* une critique radicale de l'autorité éthique. Les théories de l'argumentation appellent parfois "argument *ad verecundiam*" l'argument d'autorité. *Verecundia* est un mot latin signifiant "modestie". On peut dire qu'en effet, l'argument *ad verecundiam* est un argument d'autorité, sauf que c'est exactement le contraire. Dans la situation envisagée par Locke, il ne s'agit pas d'alléguer une autorité pour étayer quelque chose, mais d'alléguer sa propre insuffisance pour ne pas contredire. Il est donc nécessaire de revenir à la très claire définition qu'en donne Locke. Ce passage contient des éléments de portrait (mis en italique par moi):

Le premier [de ces argument] est de citer les opinions *des personnes qui par leur esprit, par leur savoir, par l'éminence de leur rang, par leur puissance, ou par quelque autre raison, se sont fait un nom et ont établi leur réputation sur l'estime commune avec une espèce d'autorité*. Lorsque les hommes sont *élevés à quelque dignité*, on croit qu'il ne sied pas bien à d'autres de les contredire en quoi que ce soit, et que c'est blesser la modestie de mettre en question *l'autorité* de ceux qui en sont déjà en possession. Lorsqu'un homme ne se rend pas promptement à des décisions *d'auteurs approuvés* que les autres embrassent avec soumission et avec respect, on est porté à le censurer comme un homme trop plein de vanité; et l'on regarde comme l'effet d'une grande insolence qu'un homme ose établir un sentiment particulier et le soutenir contre *le torrent de l'antiquité*, ou le mettre en opposition avec celui de quelque *savant docteur*, ou de quelque *fameux écrivain*. C'est pourquoi celui qui peut appuyer ses opinions sur une telle autorité, croit dès-là être en droit de prétendre la victoire, et il est tout prêt à taxer d'impudence quiconque osera les attaquer. C'est ce qu'on peut appeler, à mon avis, un argument *ad verecundiam*. (Locke, 1690/1972, L. IV, Chap. XVII, §19)

Locke opère ici un magistral recadrage du problème de l'autorité sur celui de l'interaction autoritaire. On voit que les deux possibilités sont mentionnées, soit le locuteur cite une autorité, soit il *est* une autorité. Le problème réside moins dans l'affirmation d'autorité – le locuteur ne peut pas parler autrement que dans la position qui est la sienne, avec son corps et dans sa société et dans son temps –, que dans la possibilité de contredire l'autorité. La modestie, le respect des faces, des règles de politesse, la préférence pour l'accord, sont autant d'inhibiteurs intellectuels.

En conséquence, l'autorité est redéfinie comme argument d'autorité, explicite, classé comme une forme de preuve périphérique, et interprété principalement dans la problématique de l'expertise. Sur ces questions, on verra d'abord les travaux de Woods et Walton.

8. PERSPECTIVES

Ce lourd parcours m'a semblé nécessaire pour préciser comment la question de l'*éthos* se pose dans la tradition de recherche en rhétorique. Un autre parcours, pas plus léger, s'imposerait pour la question de l'autorité (voir Plantin, "Autorité montrée et autorité citée", à paraître). Aucune théorie de l'argumentation sensible à la dimension du langage et aux phénomènes d'interaction ne peut négliger la dimension stratégique de la présentation de soi. L'analyste devra décider quelles limites il se donne pour cette reconstruction, qui n'échappe pas aux risques d'une interprétation infinie. Etudier le discours, ce n'est pas psychanalyser le locuteur.

Par ailleurs, les études d'argumentation soulignent que l'*éthos* se veut souriant, mais qu'il est pesant dès que l'on se soucie de vérité. On pourrait songer à soumettre l'*éthos* aux normes d'une morale – d'une éthique du discours, et à réactiver la quête du "vir bonus". Personnellement, il me semble que cette direction de travail n'est pas réaliste: il n'est pas une vertu à laquelle l'hypocrite ne puisse rendre hommage, et surtout pas nécessaire. On peut, ici encore, passer de la norme à la critique, en appliquant généreusement le principe du "laissez faire" (voir Plantin "Pour un laissez-faire en argumentation", à paraître). L'ego – pardon, l'*éthos*, de l'un, aussi envahissant soit-il, trouvera toujours sa limite dans l'*éthos* de l'autre.

REFERENCES

Références bibliographiques in *Ethos, Pathos and Identification in Rhetorical Criticism*
 URL: www.wfu.edu/~zulick/454/bibethos.html.

- ADORNO, Theodor (1950/2007), *Etudes sur la personnalité autoritaire*, traduit par H. Frappat, Paris: Allia.
- AMOSSY, Ruth (éd.) (1999), *Images de soi dans le discours, La construction de l'éthos*, Genève: Delachaux et Niestlé.
- (1999), “La notion d'éthos, de la rhétorique à l'analyse de discours”, in Amossy, Ruth (éd.), pp. 9-30.
- (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction* Paris: Nathan.
- ARENDT, Hannah (1951/1972), *Le système totalitaire*, traduit de l'américain, Paris: Le Seuil.
- ARISTOTE (1882), *Poétique et Rhétorique*, traduit par Ch. É. Ruelle, Paris: Garnier. Préface de 1882.
- (2007), *Rhétorique*, introduction, traduction et notes de P. Chiron, Paris: Garnier-Flammarion.
- BIRD, Otto (1961), “The Re-discovery of the topics: Professor Toulmin's Inference warrant”, *Mind*, 70, pp. 76-96.
- BAILLY, Anatole (1901/1955), *Abrégé du dictionnaire grec-français*, Paris: Hachette. URL: <http://home.scarlet.be/tabularium/bailly/>
- CURTIUS, Ernest R. (1948/1956), *La littérature européenne et le Moyen Age latin*, traduit de l'allemand [*Europäische Literatur und lateinisches Mittelalte*, Bern: A. Francke, 1948] par J. Bréjoux, Paris: PUF.
- DUCROT, Oswald (1980), *Le dire et le dit*, Paris: Minuit.
- EGGS, Ekkehard (1999), “Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne”, in Amossy, Ruth (éd.), pp. 31-59.
- (2000), “Logos, ethos, pathos: L'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote”, in Plantin, C., Doury, M., et Traverso, V. (éds.), pp. 15-31.
- (1990), “Zur Logik und Rhetorik des Körpers: Affekte”, *Grazer Linguistische Studien*, 33/34, 45-62.
- (1999), “Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne”, in Amossy, Ruth (éd.), pp. 31-60.
- GOFFMAN, Erving (1956/1987), *The Presentation of Self in Everyday Life*, London: Penguin.
- GRIZE, Jean-Blaise (1990), *Logique et langage*, Ophrys.
- HERMOGENE (1997), *L'art rhétorique*, traduction française intégrale, introduction et notes par M. Patillon (Préface de P. Laurens), Lausanne: L'âge d'homme.
- JAKOBSON, Roman (1960/1963), *Essais de linguistique générale*, traduit de l'anglais et préfacé par N. Ruwet, Paris: Minuit. Chap. 11, “Linguistique et poétique” (1960).
- KALLMEYER, Werner (Hrsg.) (1996), *Gesprächsrhetorik – Rhetorisches Verfahren im Gesprächsprozess*, Tübingen: Gunter Narr.
- MAINGUENEAU, Dominique (1999), “Ethos, scénographie, incorporation”, in Amossy, Ruth (éd.), pp. 75-102.
- MILGRAM, Stanley (1974), *Soumission à l'autorité*, Paris: Calmann-Lévy.
- PATILLON, Michel (1988), *La théorie du discours d'Hermogène le rhéteur. Essai sur la structure de la rhétorique ancienne*, Paris: Les Belles-Lettres.
- PERELMAN, Chaïm, et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie (1958/1970), *Traité de l'argumentation: La Nouvelle rhétorique*, Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles.
- PLANTIN, Christian, DOURY, Marianne, et TRAVERSO, Veronique (éds.) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon: PUL.

- QUINTILIEN (1975), *Institution oratoire*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris: Les Belles-Lettres.
- REY, Alain (dir.) (1992/1998), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris: Dictionnaire le Robert.
- VIDAL, Gerardo R. (2000), *La Retórica de Antifonte*, México: UNAM.
- WEBER, Max (1921/1997), *Economie et société*, traduit de l'allemand, Paris: Pocket/"Agora".

I
IMPRESSA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA UNIVERSITY PRESS
U

